

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

.....

Recrutement d'un consultant individuel chargé de conduire l'évaluation de base du Réseau en Agroécologie pour promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre (RADiUS)

.....

**Ouverture de l'appel : 15 mai 2025
Clôture de l'appel : 30 mai 2025**

.....

AMIN° 05-2025

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) regroupe 23 Systèmes Nationaux de Recherches Agricoles (SNRA) : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, République Centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Équatoriale, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le CORAF a pour vision d'assurer la prospérité et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) ; et, sa mission est d'améliorer durablement la productivité, la compétitivité et les marchés agricoles dans son domaine d'intervention par la satisfaction des principales demandes exprimées par les groupes de clients aux systèmes de recherche de la sous-région.

Le projet RMRN_RADiUS est un projet régional (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) mené par le CORAF avec l'UCAD, l'UJKZ, l'UFHB, l'IRAD, l'IRC, le CIRAD et le CRS.

L'objectif général du projet RADiUS est d'assurer durablement la sécurité et la souveraineté économique, alimentaire et nutritionnelle des populations via l'accompagnement de la transition agroécologique des exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) par la promotion de principes, d'outils d'évaluation, de connaissances et de solutions innovantes. Il s'agit spécifiquement de mettre à l'échelle régionale en AOC la diffusion de technologies et d'innovations agricoles. Les composantes du projet visent au renforcement des capacités en agroécologie des acteurs par un appui aux services de formations continue et académique, le développement de l'entrepreneuriat communautaire et à la promotion d'un cadre légal et institutionnel propice au développement et à l'adoption de l'agroécologie en AOC, en déployant des outils standards de suivi-évaluation et en menant des actions de plaidoyer auprès des instances politiques à différentes échelles.

L'évaluation de base (ou évaluation initiale) est essentielle pour mesurer les conditions préalables au projet RADiUS, permettant ainsi d'évaluer de manière précise les effets et impacts du projet à mesure qu'il progresse.

Pour mener cette étude, le CORAF recherche un consultant senior pour établir une situation de référence détaillée en déterminant les valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats conformément au cadre de résultat du projet et autres indicateurs en lien avec les domaines qui seraient directement ou indirectement liés avec les activités du projet que le consultant proposera.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite les consultants ayant les qualifications requises comme indiqué dans les termes de références ci-dessous, à exprimer leur intérêt pour cet appel.

Les tâches à réaliser ainsi que d'autres informations sont détaillées dans les termes de références.

Les consultants intéressés par cet appel doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour effectuer de tels services (lettre de manifestation d'intérêts, CV, références concernant l'exécution de contrats similaires, expériences dans un domaine similaire, expériences dans des conditions similaires, etc.).

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification du consultant conformément aux règles contenues dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF via f.ouidoh@coraf.org et copie à procurement@coraf.org.

Les manifestations d'intérêts doivent être soumises par e-mail à l'adresse ci-après : procurement@coraf.org au plus tard le **30 mai 2025 à 17h00 GMT**.

**Le Directeur Exécutif
Dr Moumini SAVADOGO**

Réseau en Agroécologie pour promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre (RADIUS)

TERMES DE RÉFÉRENCES

Recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation de base du projet RMRN RADIUS

1. CONTEXTE

1.1. Contexte et cadre d'intervention

En Afrique de l'Ouest, le secteur agricole est appelé à assurer la sécurité alimentaire locale et à contribuer à la croissance économique. L'économie de la région repose fortement sur l'agriculture qui représente environ 35 % du produit intérieur brut (PIB) de la région et emploie 60 % de la population active. C'est également le principal levier de diminution de la pauvreté au sein des petites exploitations agricoles. Pour atteindre les objectifs de développement socio-économique et de bien-être des populations, l'agriculture africaine doit fortement améliorer sa productivité tout en maintenant la durabilité de systèmes agro-alimentaires diversifiés et de qualité.

Les systèmes alimentaires en AOC (Afrique de l'Ouest et du Centre) font face à des défis complexes qui compromettent leur productivité et leur durabilité. La variabilité climatique et l'augmentation des événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations, ont des effets dévastateurs sur les rendements agricoles dans cette région. Ces événements perturbent les cycles de production, réduisant ainsi la sécurité alimentaire des populations locales. L'érosion des sols et la désertification, souvent exacerbées par des pratiques agricoles non durables, entraînent une perte significative de fertilité des terres agricoles. Cette dégradation réduit la capacité des sols à soutenir des cultures productives, nécessitant une intervention urgente pour restaurer la santé des sols. L'accès limité aux intrants agricoles et aux financements constitue également un obstacle important. En raison de la pauvreté et du manque de services financiers adaptés, de nombreux agriculteurs de la région ont du mal à obtenir des semences de qualité, des fertilisants et des produits phytosanitaires. En outre, le manque d'infrastructures pour le stockage, la transformation et le transport des produits agricoles entraîne des pertes post-récolte importantes. Enfin, l'accès au marché, l'instabilité des marchés et la faible valorisation des produits locaux rendent difficile pour les agriculteurs de tirer profit de leurs récoltes.

Malgré ces défis, les systèmes alimentaires d'AOC offrent de nombreuses opportunités pour améliorer la résilience et la durabilité, et l'adoption de pratiques agroécologiques représente une voie prometteuse. La rotation et l'association des cultures, l'agroforesterie et l'utilisation de compost peuvent améliorer la fertilité des sols, augmenter la biodiversité et réduire les impacts environnementaux négatifs. La diversification des cultures et des variétés est une autre stratégie clé.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative DeSIRA (Development Smart Innovation through Research in Agriculture) de la Commission européenne, qui vise à relier plus efficacement la recherche et l'innovation aux besoins du terrain. Le projet RMRN_RADIUS

s'inscrit dans cette dynamique en proposant la mise en place d'un Réseau en Agroécologie pour promouvoir la durabilité des systèmes alimentaires.

1.2. Présentation du projet RADiUS

La mise en place du RMRN en agroécologie en AOC intervient dans ce contexte où de véritables opportunités existent mais demandent à être mieux connues, mieux organisées, valorisées et canalisées pour atteindre l'objectif d'une transition agroécologique le plus large possible en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le projet RMRN_RADiUS est un projet régional (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) mené par le CORAF avec l'UCAD, l'UJKZ, l'UFHB, l'IRAD, l'IRC, le CIRAD et le CRS. L'objectif général du projet RADiUS est d'assurer durablement la sécurité et la souveraineté économique, alimentaire et nutritionnelle des populations via l'accompagnement de la transition agroécologique des exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) par la promotion de principes, d'outils d'évaluation, de connaissances et de solutions innovantes. Il s'agit spécifiquement de mettre à l'échelle régionale en AOC la diffusion de technologies et d'innovations agricoles. Les composantes du projet visent au renforcement des capacités en agroécologie des acteurs par un appui aux services de formations continue et académique, le développement de l'entrepreneuriat communautaire et à la promotion d'un cadre légal et institutionnel propice au développement et à l'adoption de l'agroécologie en AOC, en déployant des outils standards de suivi-évaluation et en menant des actions de plaidoyer auprès des instances politiques à différentes échelles.

1.3. Théorie du changement du projet RADiUS

Le projet RADiUS repose sur une théorie du changement claire qui guide toutes les activités. Cette théorie du changement stipule que la promotion d'une transition agroécologique au niveau des exploitations agricoles, soutenue par des politiques publiques adaptées et un système d'accompagnement robuste, permettra d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et la souveraineté économique des populations en AOC. En favorisant la diffusion de technologies et d'innovations agricoles, le projet vise à renforcer les capacités des acteurs tout en assurant une prise en charge des défis environnementaux par des pratiques agroécologiques.

1.4. Justification de l'évaluation de base

L'évaluation de base (ou évaluation initiale) est essentielle pour mesurer les conditions préalables au projet RADiUS, permettant ainsi d'évaluer de manière précise les effets et impacts du projet à mesure qu'il progresse. Elle constitue un point de référence crucial pour les comparaisons futures, permettant de juger de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des interventions du projet. Cette évaluation est nécessaire pour orienter l'implémentation des activités et ajuster la stratégie en fonction des résultats obtenus, et pour démontrer la valeur ajoutée du projet auprès des parties prenantes, notamment les bailleurs de fonds.

2. OBJECTIF DE L'ETUDE

Cette étude vise à établir une situation de référence détaillée en déterminant les valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de

résultats conformément au cadre de résultat du projet et autres indicateurs en lien avec les domaines qui seraient directement ou indirectement liés avec les activités du projet que le consultant proposera. Outre, elle permettra, à travers les données de base, d'ajuster la logique d'intervention du projet si nécessaire.

Objectifs spécifiques de l'évaluation de base :

1. Déterminer les valeurs de référence pour les principaux indicateurs du projet RADiUS, afin de permettre une comparaison claire avec les résultats à la fin du projet.
2. Analyser les pratiques agricoles actuelles et l'adoption des innovations agroécologiques avant l'intervention du projet.
3. Identifier les facteurs susceptibles d'influencer la réussite ou l'échec du projet, et les risques qui pourraient affecter sa mise en œuvre.
4. Analyser la logique d'intervention et la pertinence du projet par rapport aux besoins des acteurs locaux et aux politiques régionales et nationales.

3. QUESTION DE RECHERCHE

Les questions de recherche guideront l'évaluation en permettant de mieux comprendre le contexte initial et d'orienter la collecte des données nécessaires à l'analyse. Elles se concentrent sur les aspects spécifiques du projet et seront utilisées pour interpréter les résultats de l'évaluation de base. Plus spécifiquement il s'agira, à l'aide des critères CAD de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) :

Pertinence :

- (i) Dans quelle mesure la logique d'intervention du projet permet-elle d'atteindre les objectifs stratégiques ?
- (ii) Quelle est la dynamique agroécologique existante dans les zones cibles

Efficacité :

- (iii) Quel est le niveau de connaissance en agroécologie parmi les acteurs concernés, en termes de formations académiques et continues, avant l'intervention du projet ?
- (iv) Qui sont les acteurs clés dans la transition agroécologique, et quel est leur niveau d'engagement actuel ?
- (v) Quelles sont les pratiques agricoles dominantes ?
- (vi) Quel est le taux d'adoption des innovations agroécologiques avant le démarrage du projet ?

Cohérence :

- (vii) Dans quelle mesure le projet s'aligne-t-il sur les objectifs politiques nationaux, régionaux ou internationaux dans le domaine de la transition agroécologique ?
- (viii) Le projet s'aligne-t-il aux politiques organisationnelles des différents partenaires de mise en œuvre du projet (CORAF, CRS, CIRAD, IRC, IRAD, UCAD, UJKZ et UFHB) ?

Durabilité

- (ix) Quelles stratégies ont été mises en place pour assurer la durabilité des résultats obtenus au niveau des institutions de recherche et des organisations de producteurs ?
- (x) Quels systèmes de gouvernance et de gestion au niveau communautaire doivent être mis en place pour garantir la continuité des actions après la fin du projet ?

4. RESULTATS ATTENDUS DE L'EVALUATION

Les résultats attendus cette évaluation de base :

- Le point de départ des différents indicateurs (situation avant/sans) du cadre de résultats de RADiUS est établi permettant de comparer à la fin du projet (situation après/avec) ;
- La situation de référence de l'ensemble des risques qui pourront influencer la mise en œuvre du projet est fait ;
- Les facteurs qui pourront influencer le succès et/ou l'échec du projet RADiUS dans la réduction de la sécurité alimentaire et la souveraineté économique, alimentaire et nutritionnelle sont évalués ;
- Les synergies d'action du projet avec les autres acteurs intervenants dans la zone d'intervention sont identifiées.

Les indicateurs clés de performance

L'étude de base du projet RADiUS vise à établir la situation de référence des indicateurs d'impact et d'effets identifiés dans le cadre logique du projet. Ces données de référence permettront de mesurer les progrès accomplis au cours de la mise en œuvre. Les indicateurs à documenter dans le cadre de cette étude sont les suivants :

Tableau 1 : Liste des indicateurs de performance pour lesquels les valeurs doivent être déterminées.

Résultats	Résultat attendu	Indicateur à collecter lors de l'étude de base	Sources de données
Objectif général	La sécurité et la souveraineté économique, alimentaire et nutritionnelle des populations sont assurées via l'accompagnement de la transition agroécologique.	Production moyenne des cultures considérées dans les pays cibles	Statistiques officielles
		Revenu moyen des agriculteurs dans les pays cibles	Enquêtes
Effet 1	La diffusion de technologies et	Nombre d'acteurs ciblés qui ont visité la	Plateforme MITA

	d'innovations agricoles est mise à l'échelle via la plateforme MITA du CORAF.	plateforme numérique MITA au moins une fois (audience)	
		Nombre d'acteurs ciblés qui utilisent les connaissances et outils de la plateforme MITA	Plateforme MITA
Effet 2	Les formations renforcent les capacités des acteurs vers la transition agroécologique et l'entrepreneuriat.	Nombre de participants aux formations ayant acquis des connaissances en agroécologie	Revue documentaire Enquêtes
		Nombre de participants aux formations ayant mis en œuvre des actions contribuant à la transition agroécologique, et potentiellement développé un entrepreneuriat dans ce sens	Revue documentaire Enquêtes
Effet 3	Les acteurs du réseau bénéficient d'un cadre légal et institutionnel favorable à l'agroécologie.	Nombre de cas documentés ou une institution publique adopte des pratiques agroécologiques promues par le projet	Revue documentaire Enquêtes Entretiens

5. LIVRABLES

Les livrables suivants seront attendus :

- Un rapport d'orientation méthodologique détaillée qui décrit de manière très claire la méthodologie opérationnelle (description de l'approche et de la méthode d'échantillonnage), les acteurs à rencontrer, les outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives) et le plan détaillé de mise en œuvre des activités ;
- Un rapport provisoire des résultats de l'enquête ;
- Un rapport final de la situation de référence ;
- Une présentation Powerpoint du rapport final ;
- Une base de données finale comportant l'ensemble des informations collectées.

6. METHODOLOGIE

L'étude de référence du projet RADiUS sera menée sous la coordination d'un consultant externe, en étroite collaboration avec l'équipe du projet et les parties prenantes impliquées. La démarche méthodologique proposée s'articulera en deux grandes phases :

Phase 1 : Préparation de l'étude

- **Rencontre de cadrage**

Une rencontre entre le consultant, l'équipe et l'ensemble des acteurs de mise en œuvre sera organisée pour le cadrage et la validation des indicateurs devant faire objet de l'étude. Cette session de cadrage permettra d'harmoniser la compréhension de la tâche, les objectifs assignés ainsi que les résultats attendus de l'étude.

- **Revue documentaire et réexamen des documents techniques**

Cette étape consistera en l'analyse approfondie de la documentation existante : documents de projet, études antérieures, rapports institutionnels, données sectorielles, etc. Elle permettra de contextualiser les indicateurs et d'identifier les sources de données secondaires utiles.

- **Echantillonnage**

Dans le cadre de cette étude, toutes les zones, secteurs et domaines d'intervention du projet RADiUS seront retenues. La population cible sera constituée de deux groupes homogènes répartis entre bénéficiaires et non bénéficiaires potentiels. Ainsi, au-delà de la prise en compte des communautés ciblées, la stratégie utilisera l'indicateur **Revenu moyen des agriculteurs** comme paramètres pour définir la taille de l'échantillon. Toutefois, cette dernière sera fixée en fonction des ressources disponibles et du niveau de confiance souhaité. Pour finir, un échantillonnage aléatoire stratifié sera utilisé.

- **Outils de collecte de données**

Le consultant déterminera dans sa proposition technique les outils nécessaires de collecte de données. Ces outils devront être accessibles et utilisables pour tout le personnel mobilisé dans le travail de collecte de données. Les agents enquêteurs devront être formés afin de pouvoir utiliser de façon optimale ces outils. Le projet intervenant dans plusieurs pays, il est fortement recommandé d'utiliser des outils numériques facilitant la célérité de la remontée des données. A ce titre, il sera suggéré au consultant d'utiliser un des outils : CommCare ou KoboCollect.

- **Formation des agents de collecte de données**

La formation sera assurée par l'équipe du consultant, avec l'appui de l'équipe du projet et portera notamment sur : (i) la présentation du projet ; (ii) les objectifs de l'étude ; les zones d'interventions, les filières à couvrir ; les indicateurs d'impacts et d'effets, les résultats intermédiaires ; (iii) le remplissage des formulaires à travers l'application KoboCollect et (iv) l'organisation du travail sur le terrain.

Après la conception des outils et leur déploiement sur la plateforme de collecte, un test sera effectué en vue de s'assurer de leur validité, de leur compréhension et de la maîtrise du mode de remplissage. Cet exercice permettra aux agents collecteurs de données d'appliquer la formation reçue et aux formateurs de prendre connaissance des diverses difficultés susceptibles d'entacher la qualité des données collectées.

Phase 2 : La collecte des données

La collecte reposera sur une combinaison de sources secondaires et primaires. Une revue documentaire précédera la phase terrain, afin de consolider les connaissances existantes et de préciser les zones d'investigation prioritaires. Sur le terrain, les méthodes de collecte comprendront :

- **Des discussions de groupe** (focus group) pour recueillir des perceptions collectives sur les effets du projet et les dynamiques communautaires ;
- **Des entretiens approfondis** avec des parties prenantes clés (institutions, leaders locaux, partenaires techniques) pour explorer les mécanismes de changement ;
- **Des entretiens avec des informateurs clés** (agriculteurs, agents d'appui, responsables locaux) afin d'éclairer des questions spécifiques liées à la mise en œuvre ;
- **Des enquêtes individuelles auprès des participants** pour générer des données quantitatives sur les indicateurs définis.

Le système Kobo Collect du CORAF sera mis à disposition pour la saisie et la transmission des données. CORAF facilitera également la mise en relation du consultant avec des chercheurs locaux dans les pays d'intervention. Ces derniers pourront appuyer directement la collecte sur le terrain, permettant ainsi au consultant de coordonner les opérations à distance (depuis le Sénégal, par exemple), en optimisant les ressources.

Le consultant est responsable de l'assurance qualité des données. Il devra mettre en place un système rigoureux de supervision, vérification et validation des données. L'équipe MEL de RADiUS pourra fournir un appui ponctuel (ex. : relecture, validation finale, appui technique). Chaque formulaire devra être vérifié pour en assurer la cohérence, l'exhaustivité et la fiabilité.

Le consultant procédera au contrôle et à la validation des données de terrain qui seront envoyées par les agents de collecte. Ainsi, chaque formulaire qui sera envoyé par les agents sera passé en revue afin de vérifier la cohérence et l'exhaustivité des données.

Le consultant devra adopter une approche méthodologique rigoureuse afin de garantir la qualité, la crédibilité et l'utilisation de l'évaluation. Enfin, il faudra formuler des recommandations en réponse aux contraintes identifiées, dans le but d'améliorer la performance du projet durant les années à venir.

Phase 3 : Traitement et Analyse des Données

Après la collecte des données sur le terrain, le consultant sera responsable de la phase de traitement et d'analyse des données, en collaboration avec l'équipe interne MEL (Suivi, Évaluation et Apprentissage) du projet RADiUS.

Traitement des données quantitatives : Les données quantitatives, collectées via les enquêtes et les questionnaires (sur KoboCollect), seront d'abord nettoyées pour garantir leur cohérence et leur exhaustivité. Ce processus comprendra :

1) la **vérification de la validité des réponses**, 2) le **Codage et organisation** des données et 3) **L'Analyse statistique** en fonction des objectifs de l'étude.

Traitement des données qualitatives : Les données qualitatives issues des entretiens approfondis, discussions de groupe et entretiens avec les informateurs clés seront transcrites et codées pour l'analyse. Cette phase inclura : 1) la **Transcription des entretiens et discussions de groupe**, 2) la **Codification thématique** et 3) la **Synthèse et interprétation**.

Le consultant sera responsable de la gestion et du traitement des données en suivant une approche rigoureuse pour garantir la qualité des résultats. Il assurera l'analyse des données quantitatives et qualitatives et veillera à la production des rapports nécessaires à l'évaluation de la situation de référence. L'analyse sera conduite de manière à répondre directement aux questions de recherche, en mettant en évidence les tendances, les écarts et les relations pertinentes pour les indicateurs du projet RADiUS.

L'équipe interne MEL du projet RADiUS apportera un appui technique tout au long du processus d'analyse, en assurant la supervision et en vérifiant la cohérence des résultats.

7. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Il est pressenti dans cette évaluation de base un spécialiste évaluateur sénior. Au cas où, il y aurait une équipe d'évaluateurs, le consultant principal assurera la coordination de son équipe en assumant la responsabilité finale du travail, ainsi que la fonction de contact avec les répondants du projet.

Le consultant devra démontrer les compétences et expériences suivantes :

- 1 Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau avancé (master ou doctorat) dans un domaine pertinent tel que les sciences agricoles, les statistiques appliquées, l'agroéconomie ou disciplines connexes. Une spécialisation ou expérience avérée en agroécologie constitue un atout.
- 2 Justifier d'une expérience démontrée dans la conduite d'évaluations externes (baseline, évaluations de performance et/ou d'impact) de projets de développement, en particulier dans le domaine agricole ou agroécologique.
- 3 Avoir une expertise confirmée dans l'utilisation de méthodologies mixtes pour la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives.
- 4 Disposer d'une expérience avérée dans la coordination d'études multi-pays ou la gestion d'équipes de terrain à distance, avec des compétences en supervision technique.
- 5 Maîtriser l'ensemble du processus d'évaluation, de la conception méthodologique à la restitution des résultats, y compris la rédaction de rapports clairs et exploitables.

- 6 La connaissance d'outils numériques de collecte et d'analyse des données (KoboCollect, SPSS, Stata, R, NVivo ou équivalents) est fortement souhaitée.

8. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission du consultant sera effectuée du 15 juin au 31 juillet 2025 à partir de la date d'attribution du marché avec dix (10) hommes/jours effectifs de travail. Le consultant sera basé au Sénégal et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de coordination et de suivi-évaluation du projet RADiUS. Le consultant assurera les activités de préparation, organisera l'enquête à distance dans la zone d'intervention du projet, le traitement et l'analyse des résultats, l'élaboration et la soumission des différents livrables.

9. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les manifestations d'intérêts doivent être adressées au Directeur Exécutif du CORAF et soumises par e-mail à l'adresse procurement@coraf.org, le 30 mai 2025 à 17h00 GMT au plus tard.

Seule la candidature retenue sera contactée pour la suite du processus de sélection.

10. AUTRES DISPOSITIONS

Le CORAF se réserve le droit de relancer l'appel à manifestation d'intérêt au cas où les candidatures reçues ne lui auraient pas donné satisfaction.

FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL

Fraudes, corruption : *les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.*

Conflits d'intérêts : *Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :*

- *L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;*
- *L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.*

L'expression « **Exploitation et Abus Sexuels (EAS)** » englobe les significations ci-après :

- L'« **Exploitation Sexuelle** » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;
- Les « **Abus Sexuels** » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;
- Le « **Harcèlement Sexuel** » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.

(Fin du document)